



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC  
POUR DE LA VENTE AMBULANTE  
SUR LE PARC DES IMPRESSIONNISTES  
PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE 2021  
A L'OCCASION DE L'ANIMATION LUMINEUSE « TILT »**

**OBJET :**

A l'occasion des fêtes de Noël 2021, la ville de Clichy et l'aménageur CITALLIOS proposent une animation lumineuse au sein du parc des impressionnistes. Ce parc paysager est situé proche de la limite de Levallois. Il s'agira d'une mise en lumière du parc à base de lampadaire évoquant des végétaux, en rappel du caractère écoquartier du secteur. Cette opération aura lieu pendant toute la durée du mois de décembre. Chaque soir, les illuminations seront actives de 17h à 18h.

Dans ce cadre, la Ville met à disposition des emplacements pour l'installation de food trucks proposant des boissons et de la collation aux familles visitant le parc.

Tout opérateur intéressé par cette occupation du domaine public à titre onéreux est ainsi invité à présenter un dossier de candidature selon le présent cahier des charges. L'objectif de mise en œuvre est au samedi 4 décembre.

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :**

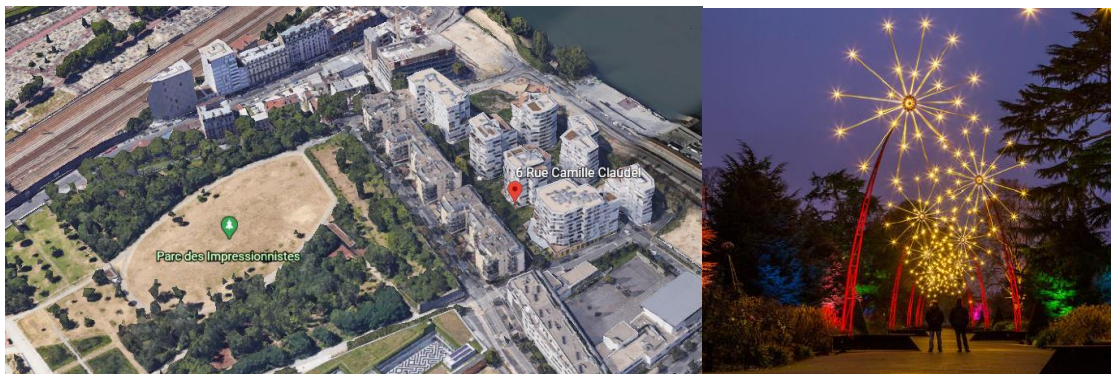
**Conditions d'exploitation :**

Les emplacements se situent au sein du parc des impressionnistes, à l'entrée côté rue pierre Bérégovoy

Ils seront exclusivement affectés à l'implantation d'une solution de vente ambulante type camion Food truck, camion ou triporteur proposant :

**La vente de boissons chaudes et froides non alcoolisées, vente/préparation de crêpes, gaufres,  
de toutes les gourmandises de Noël sucrées ou salées**

Un espace de 30 m<sup>2</sup> peut être mis à disposition de chaque camion pour disposer des tables, des chaises et manger debout permettant au public de consommer sur place. Les clients pourront également se promener dans le parc pour découvrir le parcours lumineux.



Les candidats retenus s'engagent à être présents **à minima** ces trois samedis et trois dimanches du mois de décembre :

**samedi 4 décembre (lancement des illuminations) de 15h à 18h**

**dimanche 5 décembre de 15h à 18h**

**samedi 11 décembre de 15h à 18h**

**dimanche 12 décembre de 15h à 18h**

**samedi 18 décembre de 15h à 18h**

**dimanche 19 décembre de 15h à 18h**

En fonction de l'affluence, d'autres créneaux pourront être rajoutés (en semaine notamment pendant les vacances de Noël).

#### **Conditions matérielles :**

Tout mobilier devra faire l'objet d'une validation en amont des services de la Ville, soucieuse de la conformité à la charte de qualité du commerce en vigueur (PVC blanc proscrit, inspirations bois ou fermob privilégiées, interdiction d'inscriptions sur le mobilier).

Si le candidat est autonome électriquement, il devra utiliser du matériel aux normes en vigueur et adapté à un secteur résidentiel, avec un volume maximal de 55 DB autorisé

Il est également possible pour l'occupant de brancher les installations électriques sur une borne de la ville.

Tout dispositif de chauffage devra faire l'objet d'un avis favorable préalable de la Ville.

Toute bouteille de gaz est proscrite.

#### **FORME DE L'AUTORISATION :**

Sous réserve de tous les justificatifs fournis et de respect du règlement applicable au food truck en copie du présent cahier des charges, Il sera délivré à l'opérateur sélectionné une autorisation d'occupation du domaine public, précaire et révocable, qui prendra la forme d'un arrêté.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public est de 32,38 euros par jour de présence. La trésorerie municipale se chargera d'envoyer la quittance à l'issue de chaque trimestre.

#### **MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES :**

L'opérateur intéressé remettra les pièces suivantes :

- la fiche d'information figurant en annexe du présent avis dûment complétée
- des photos du dispositif, des aménagements
- des photos des produits vendus

- la grille des tarifs des produits proposés à la vente
- copie du KBIS de moins de 3 mois
- attestation d'assurance pour l'exercice d'un commerce non sédentaire, en cours de validité
- Attestation de conformité des installations électriques

**Les dossiers devront être remis au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 12h au plus tard :**

- par lettre recommandée adressée au service du développement économique, Bâtiment Administratif 51 rue Pierre, 92110 CLICHY
- par dépôt contre récépissé sur place à la même adresse du lundi au vendredi, de 9H à 12H et de 14H à 17H.
- par courriel : [commerce@ville-clichy.fr](mailto:commerce@ville-clichy.fr) (demander un accusé de réception)

**Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Les dossiers arrivés après le lundi 29 novembre ne seront pas étudiés.**

**PROCEDURE :**

La présente procédure est organisée en application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP). Les offres seront analysées en fonction des critères suivants :

- 1- Qualité globale de la prestation 50% :
  - a. Originalité, provenance des produits, cohérence avec le contexte de Noël : 25%
  - b. respect de la charte graphique : mobilier : 25%
- 2- Expériences professionnelles et références 30%
- 3- Limitation de l'impact environnemental (limitation des suremballages, recours à la consigne...) : 20%

**Des photos du camion, des installations, du mobilier, des produits servis devront impérativement être jointes au dossier de candidatures**

Les candidats présentant la meilleure proposition au regard des critères seront choisis par la collectivité pour occuper un emplacement. Une dégustation préalable pourra être demandée.

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Service du développement économique de la ville de Clichy - Commerce au 01 47 15 95 23.

**ANNEXE : FICHE D'INFORMATION (à remplir obligatoirement)**

**DEMANDE DE PLACE – DISPOSITIF FOOD TRUCK ET VENTE AMBULANTE POUR LES  
ILLUMINATIONS DE NOEL AU PARC DES IMPRESSIONISTES**

NOM/PRENOM :  
ADRESSE COMPLETE :  
TELEPHONE :  
ADRESSE MAIL :  
STATUT JURIDIQUE :  
AUTONOMIE ELECTRIQUE :

DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGE (TYPE DE PRODUITS PROPOSES, ORIGINE, MODALITES DE FONCTIONNEMENT, PHOTOS DE L'INFRASTRUCTURE ET TARIFS) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE DU CANDIDAT : (emplacements actuels occupés, nombre de personnes éventuellement employées, expériences passées, références etc.) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

DESCRIPTION DES ACTIONS VISANT A LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE (origine des produits, limitation des emballages, circuits courts etc.) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....

**PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE**

- Ce document dûment complété et signé
- la fiche d'information figurant en annexe du présent avis dûment complétée
- des photos du dispositif, des aménagements
- des photos des produits vendus
- la grille des tarifs des produits proposés à la vente
- Copie du KBIS de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance pour l'exercice d'un commerce non sédentaire, en cours de validité

**IMPORTANT :**

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Tout dossier arrivé après le jeudi 29 novembre 2021 à midi ne sera pas étudié.

Fait à \_\_\_\_\_ , le

Signature (mention lu et approuvé)